

APPEL À CANDIDATURES 2023



RÈGLEMENT

Lycées

Date limite de candidature : 15 septembre 2023

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

L'Établissement Public Territorial (EPT) Est Ensemble, regroupe neuf villes de Seine Saint-Denis (Bagnole, Bobigny, Bondy, le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville) et plus de 400 000 habitants et habitantes.

Entre septembre 2021 et février 2022, l'EPT a organisé une Convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité qui a réuni 100 citoyens et citoyennes autour d'un mandat clair : établir une série de mesures concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique dans le respect de la justice sociale et environnementale, en prenant en compte la biodiversité, dans les champs de compétence d'Est Ensemble et de ses villes. L'ensemble des documents produits dans le cadre de cette démarche est disponible sur le site internet dédié : <https://ensemblepourleclimat.est-ensemble.fr/>

A l'issue de 5 sessions de débats, d'échanges avec les experts, de travaux en petits groupes et d'assemblées plénières, les citoyens et citoyennes ont abouti à une charte contenant **200 propositions organisées** en 7 thématiques exposées ci-dessous :

- Un territoire végétalisé, aux espaces verts conviviaux
- Un territoire solidaire qui s'engage pour un habitat rénové et éco responsable
- Un territoire qui limite l'usage de la voiture et qui déploie les mobilités actives
- Un territoire « résilient » qui promeut une alimentation saine
- Un territoire zéro déchet, sobre et qui lutte contre le gaspillage
- **Un territoire exemplaire, avec des acteurs et des citoyens engagés**
- Un territoire qui développe les énergies renouvelables

Le Conseil de territoire d'Est Ensemble a pris acte le 24 mai 2022 des propositions des membres de la Convention et adopté des engagements et évolutions de projets existants en réponse à ces propositions.

L'un de ces engagements portait, en réponse aux propositions de l'axe « **Un territoire exemplaire, avec des acteurs et des citoyens engagés** », sur la mise en œuvre « d'un dispositif de formation d'Ambassadeurs du climat dispensée par des associations spécialisées à destination des enfants en milieu scolaire et périscolaire, des animateurs et animatrices des centres de loisirs, des animateur et animatrices socioculturels et des éducateurs et éducatrices des maisons de quartier. »

Grâce à une convention spécifique élaborée entre l'ALEC-MVE et Est Ensemble et adoptée par le Conseil de territoire du 28 mars 2023, le dispositif Ambassadrices et Ambassadeurs climat sera lancé le 2 octobre 2023.

1.2. Objet de l'appel à candidature 2023

Le dispositif vise à informer et outiller les futurs Ambassadrices et Ambassadeurs climat pour en faire des Ambassadeurs en capacité de mener des actions concrètes de sensibilisation et de lutte contre le changement climatique et ses conséquences, pour et avec les habitants et les habitantes

Est Ensemble lance un appel à candidatures afin d'identifier les accueils de loisirs, les établissements de proximité (maisons de quartiers, centres sociaux, antennes jeunesse...) et les lycées non labélisés E3D ou labélisés niveau 1¹ souhaitant participer au dispositif selon les modalités présentées ci-après.

¹ Etablissement en démarche globale de développement durable, plus d'informations sur la labélisation via ce [lien](#). Les lycées labélisés niveau 2 ou plus sont invités à rejoindre le dispositif Lycée éco-responsables, plus d'informations via ce [lien](#).

Ce règlement est dédié aux lycées. Un autre règlement est disponible pour les accueils de loisirs et établissements de proximité.

L'appel à candidature concerne le 1^{er} parcours d'initiation qui aura lieu entre le 2 octobre et le 5 juillet 2024, hors vacances scolaires.

2. LE DISPOSITIF AMBASSADRICES ET AMBASSADEURS CLIMAT

2.1. Les objectifs

2.1.1. Génériques

L'objectif intermédiaire est de sensibiliser les Ambassadrices et Ambassadeurs climat c'est-à-dire de leur transmettre un ensemble de connaissances et d'outils pour qu'ils puissent à leur tour sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux.

L'objectif final du dispositif est d'engager les citoyens dans la transition environnementale du territoire en activant leur pouvoir d'agir en les outillant. Ce dernier objectif génère des co-bénéfices. La mise en action, spécifiquement via des activités collectives, crée des ponts et des liens entre différents types d'acteurs qui renforcent la solidarité, facteur de résilience et du bien vivre ensemble, et améliorent les relations avec les institutions.

2.1.2. Objectifs pédagogiques

L'objectif est d'apporter un socle de connaissances sur les mécanismes du changement climatique et ses conséquences et, par l'intermédiaire de l'empreinte carbone, des pistes solutions. Les supports de sensibilisation ont vocation à être accessible à tous niveaux de connaissance. Le contenu pédagogique sera interactif, accessible et ludique et une importance particulière sera donnée aux approches participatives et à la mise en capacité.

Lors de sessions spécifiques les Ambassadrices et Ambassadeurs pourront approfondir une thématique en fonction de leur appétences et/ou besoins.

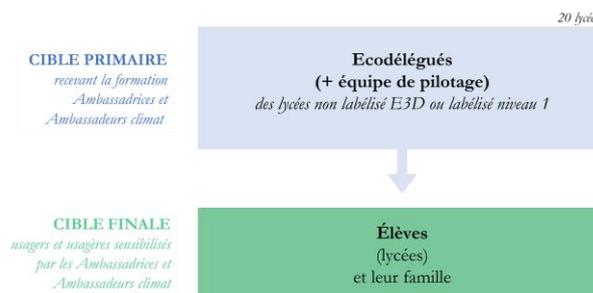
Les objectifs sont détaillés ci-dessous :

- Développer son savoir, son esprit critique et ses compétences dans les domaines de la protection de l'environnement
 - Acquérir ou consolider des connaissances sur le changement climatique et ses enjeux
 - Acquérir ou consolider des connaissances sur un ou deux enjeux spécifiques au choix
- Comprendre le rôle de l'écodélégué et ses possibilités d'actions au sein de son établissement
- Comprendre et identifier les étapes clés de mise en place d'un projet
- Être capable de porter un projet en équipe au sein de son établissement (lien avec les encadrants)
- Identifier des outils et leviers d'actions et les mettre en place en lien avec les usagers de l'établissement : échanger avec des experts, mener une réflexion critique, créer des outils adaptés

2.2. Les cibles

Il faut distinguer les cibles primaires, les Ambassadrices et Ambassadeurs climat (en bleu sur le schéma), qui participeront aux sessions de sensibilisation dans le cadre du dispositif, et les cibles finales (en vert sur le schéma) qui seront sensibilisées par ces derniers.

La cible primaire comprend les **écodélégué.e.s des lycées** et l'ensemble du personnel éducatif les accompagnant dans leur mission qui inviteront les autres élèves à participer à leurs projets.

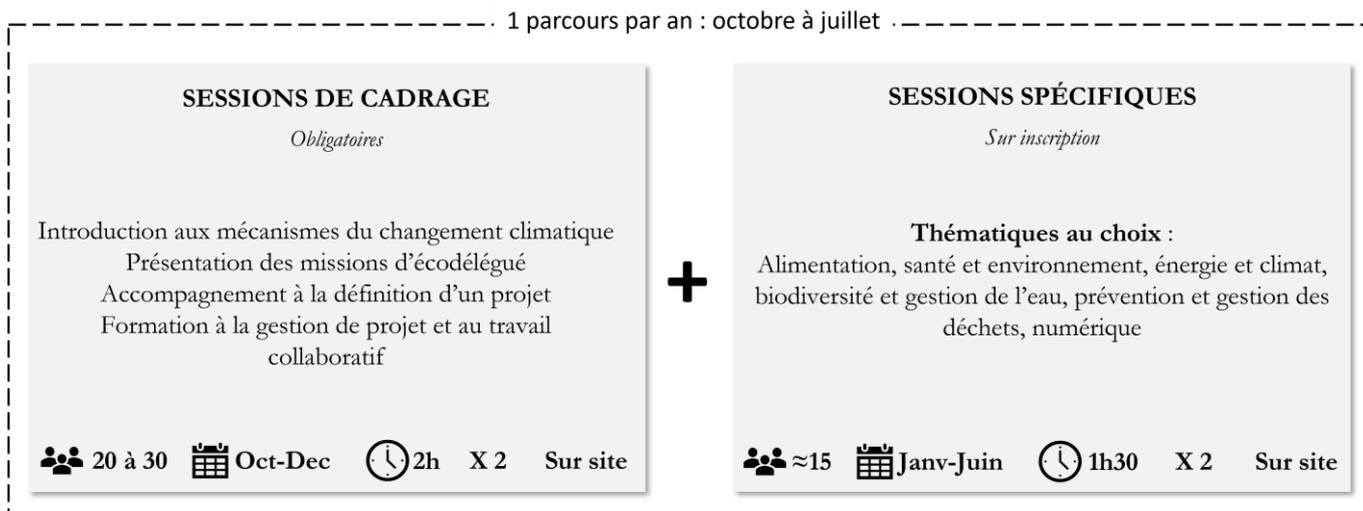


Les lycées labélisés E3D (cf note de bas de page n°1) bénéficient du programme d'éducation à l'environnement « Lycée éco-responsables » et ne sont pas ciblés prioritairement par le dispositif Ambassadrices et Ambassadeurs climat hormis ceux de niveau 1 qui souhaitent renforcer leur action pour accéder au niveau de labélisation suivant. Pour les lycées non labélisés, le dispositif Ambassadrices et Ambassadeurs climat, en permettant une mise en action, peut nourrir une éventuelle démarche de labélisation E3D.

2.3. Le déroulé du dispositif

Il consiste à participer à un **parcours d'initiation** composé de 4 sessions présentées dans le schéma ci-dessous :

- Deux **sessions de cadrage** obligatoires visant à comprendre les enjeux du changement climatique dans un premier temps puis à présenter les missions d'écodélégués, à les accompagner dans la définition de leur projet et à les former à la gestion de projet et au travail collaboratif.
- Deux **sessions spécifiques** au choix permettant aux futurs Ambassadrices et Ambassadeurs climat d'approfondir un ou plusieurs sujets. Ils pourront s'inscrire à ces sessions à la fin de la deuxième session de cadrage.



L'organisation d'une session spécifique ne sera déclenchée qu'au-delà d'un nombre minimum d'inscrits. En cas de nombre insuffisant de participants, les personnes inscrites à la session seront invitées à choisir une autre thématique. Un parcours d'initiation aura lieu chaque année (octobre à début juillet).

Les sessions seront dispensées directement dans les structures accueillant les cibles primaires c'est-à-dire les lycées. En fonction des inscriptions des Ambassadeurs et Ambassadrices du climat aux sessions, des regroupements géographiques pourront être effectués pour ne pas démultiplier le nombre de session et favoriser les rencontres entre Ambassadrices et Ambassadeurs.

Dans la mesure du possible, les sessions seront organisées en fonction des disponibilités des participants et participantes.

3. ENGAGEMENTS ET MODALITÉS DE CANDIDATURE

3.1. Candidats et candidates éligibles

L'appel à candidature est ouvert aux écodélégués des lycées non labélisés E3D ou de niveau 1 (lycées d'enseignement général et technologique ou lycées professionnels) présents sur le territoire d'Est Ensemble. Le territoire d'Est Ensemble comprend les villes de Bagnole, Bobigny, Bondy, le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville.

Les candidatures se font sur la base du volontariat par le biais d'une inscription en ligne engageant les candidats et les établissements selon les conditions décrites ci-après.

3.2. Les engagements des écodélégués et de l'équipe de pilotage

Les lycées souhaitant participer au dispositif s'engagent à :

- Mettre en place une élection des écodélégués
- Constituer une **équipe de pilotage** comprenant à minima le référent EDD de l'établissement. A titre d'exemple, les écodélégués du conseil de vie lycéens, le ou la référente vie lycéenne, le ou la représentante du CESCE peuvent faire partie de cette équipe. Elle veillera à inscrire ce dispositif dans le projet d'éducation au développement durable de l'établissement et éventuellement dans une demande de labélisation E3D. Elle accompagnera les écodélégués dans la mise en œuvre de leurs projets, notamment après les 4 sessions de sensibilisation du parcours d'initiation. Elle sera également le lien entre le territoire et les écodélégués en facilitant l'organisation logistique des sessions, en partageant les éventuelles problématiques rencontrées par les élèves et en partageant le suivi et les résultats des projets mis en œuvre par les écodélégués. Grâce à sa proximité avec les écodélégués cette équipe sera un relais indispensable pour le bon déroulé de ce dispositif.
- Mettre en œuvre des projets (événements, activités, ateliers) avec ou envers les cibles finales (cf 2.2) en lien avec l'environnement.
- Partager leur retour d'expérience sur le parcours d'initiation et la mise en œuvre de projets en découlant (actions réalisées, type et nombre de personnes sensibilisées).

3.3. Les engagements du territoire et des établissements

Le territoire s'engage à assurer le bon déroulement du dispositif à travers la coordination des intervenants et de l'organisation des sessions.

Les établissements retenus sont des acteurs importants : ils s'engagent à assurer et permettre la présence des candidats quatre sessions composant le parcours d'initiation. Ils peuvent également soutenir la création de projets pour donner suite à la participation au dispositif.

3.4. Modalités d'inscription

L'inscription peut être réalisée par un membre de l'équipe de pilotage ou un écodélégué (si l'élection a déjà eu lieu et dans le cadre d'un accompagnement par un personnel référent du lycée clairement identifié). Pour procéder à l'inscription, il faut remplir avant le **15 septembre 2023**, le formulaire en ligne : <https://forms.gle/gQkAzQ3gmoEM1PLN8>

Pour toute question relative à cet appel à candidature, vous pouvez contacter Carole Janneteau par email carole.janneteau@est-ensemble.fr ou par téléphone au 01 79 64 54 84.

3.5. Analyse des candidatures

Le nombre de participants étant limité pour ce premier parcours d'initiation, Est Ensemble analysera et validera les dossiers selon les critères suivants :

- Conformité de la candidature
- Articulation du dispositif Ambassadrices et Ambassadeurs climat avec la démarche globale de développement durable du lycée
- Répartition géographique : nombre de structures inscrites par ville
- Répartition par type de cible

Est Ensemble informera les candidats par courrier électronique de la suite donnée à leur candidature au plus tard le 29 septembre 2023.